



Un marché unique, une diversité d'entreprises sociales

- Les entreprises sociales s'appuient sur des caractéristiques communes, leur principal objectif étant d'avoir une incidence sociale et sociétale.
- En tant qu'acteurs économiques, elles produisent des biens et des services, souvent d'intérêt général, mais utilisent leurs excédents principalement pour réaliser ces objectifs sociaux.
- Elles sont gérées par des entrepreneurs sociaux de manière responsable, transparente et innovante, en associant les employés, les clients et les parties prenantes concernées par leurs activités.
- Leur forme juridique peut varier en raison de la multitude de contextes nationaux; il s'agit souvent d'associations, de coopératives, de fondations, de mutualités ou de nouvelles formes juridiques émergentes, et elles trouvent leurs racines dans le secteur de l'économie sociale.



Forum: <http://bit.ly/1o0TFTi>

Page internet:
www.eesc.europa.eu/?i=portal.en.social-entrepreneurship-make-it-happen

Twitter:
https://twitter.com/EESC_SocEnt



Comité économique et social européen

Rue Belliard 99
1040 Bruxelles
BELGIQUE

Responsable d'édition: unité "Visites et Publications"
EESC-2014-19-FR

www.eesc.europa.eu

© Union européenne, 2014
Reproduction autorisée, moyennant mention de la source.
Images: © Shutterstock 2014



QE-01-14-364-FR-C
ISBN 978-92-830-2287-9
doi:10.2864/59837

FR



Entrepreneuriat social Passons à l'action!

INT
Marché unique,
production
et consommation



Comité économique et social européen

Le CESE et l'entrepreneuriat social

Le Comité économique et social européen (CESE), qui dispose d'une solide expérience dans le domaine de l'entrepreneuriat social, a élaboré un grand nombre d'avis sur le sujet. Il participe activement au programme institutionnel européen en faveur de l'entrepreneuriat social et de l'économie sociale, et soutient la croissance et le développement de l'entrepreneuriat social en tant que composante essentielle du modèle social européen.

Le CESE a soutenu le lancement par la Commission européenne, en 2011, de l'initiative pour l'entrepreneuriat social (IES), à laquelle il a activement contribué. Ce plan d'action doit déboucher sur la mise en place d'un écosystème permettant la croissance et le développement des entreprises sociales et de l'entrepreneuriat social en Europe.

L'IES en trois domaines d'action:

- améliorer l'accès au financement
- améliorer la visibilité des entreprises sociales
- optimiser l'environnement juridique

Pour libérer plus encore le potentiel du secteur, le CESE préconise un environnement plus favorable aux entreprises sociales et leur meilleure intégration dans toutes les politiques de l'UE. Les partenariats avec les collectivités locales et régionales, et les entrepreneurs sociaux eux-mêmes, joueront un rôle majeur.

L'événement de Strasbourg

Les 16 et 17 janvier 2014, le CESE, la Commission et la ville de Strasbourg ont organisé conjointement un événement sans précédent, à l'occasion duquel plus de 2 000 entrepreneurs sociaux et leurs défenseurs se sont réunis pour recenser ensemble de nouvelles manières de promouvoir le secteur. Ils ont préconisé de nouvelles sources de financement innovantes, un soutien aux entreprises, des activités de mise en réseau ainsi qu'une réglementation plus claire à l'échelle de l'Union.

L'événement s'est conclu par l'adoption de la Déclaration de Strasbourg, un document majeur répertoriant un large éventail de domaines que les entrepreneurs sociaux souhaitent voir évoluer.

Les 10 priorités

1. Développer une deuxième phase de l'IES
2. Institutions de l'UE: appropriation de la question et suite donnée aux actions
3. Co-construire de nouvelles politiques pour soutenir l'entreprise sociale
4. Création d'un écosystème pour les entreprises sociales
5. Partenariat pour soutenir les entreprises sociales
6. Renforcement, par l'UE et les États membres, du rôle des entreprises sociales dans les réformes
7. Meilleure coopération entre les entreprises sociales et entre les pouvoirs publics
8. Instruments financiers publics et privés qui soient appropriés
9. Efforts de recherche et de collecte de statistiques à l'échelon national
10. Inclusion des indicateurs sociaux lorsqu'il est rendu compte du progrès

En tant que pont avec la société civile, le CESE occupe une position idéale pour faire en sorte que la Déclaration de Strasbourg soit mise en œuvre.

Le projet "Entrepreneuriat social"

S'appuyant sur la Déclaration de Strasbourg, le CESE a pris les devants dans ce domaine d'action et a lancé le projet «Entrepreneuriat social», qui vise à définir des orientations stratégiques et des propositions d'actions concrètes qui seront transmises à la prochaine Commission et au prochain Parlement.

Mené par un groupe composé de 9 membres du CESE, le projet «Entrepreneuriat social» couvre différentes actions, parmi lesquelles une coopération renforcée avec les défenseurs de l'entrepreneuriat social, la participation des membres du groupe à des manifestations européennes ainsi que la consultation et la participation de divers acteurs de l'économie sociale et défenseurs de l'entrepreneuriat social.

Domaines d'action sous-tendant le projet "Entrepreneuriat social"

1. Co-construire de nouvelles politiques pour soutenir l'entreprise sociale
2. Partenariat pour soutenir les entreprises sociales
3. Développer une deuxième phase de l'IES

Sur la base d'une stratégie visant à investir l'échelon local, les membres portant le projet «Entrepreneuriat social» participent à des manifestations locales aux quatre coins de l'Europe, lors desquelles ils mènent des missions d'information, compilent les meilleures pratiques et étudient des pistes d'action et des recommandations pour les institutions européennes.

Pour favoriser la prise de conscience, le débat et les échanges entre parties prenantes, une page web, un forum et un compte Twitter consacrés au projet ont été créés.

